



Le Syndicat des employées et employés nationaux  
The Union of National Employees

N° de dossier : 3102-0.1-2026

18 juin 2026

**DESTINATAIRES : TOUTES LES SECTIONS LOCALES**

**OBJET : APPEL DE CANDIDATURES**

Le Syndicat des employé·es nationaux (SEN) reconnaît et valorise l'engagement des membres qui se portent candidat·es à des postes élus. Que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou locale, ces personnes dévouées jouent un rôle essentiel dans la représentation des membres et l'avancement du travail de notre syndicat.

Le Congrès triennal 2026 du SEN comprendra l'élection aux postes suivants :

- Présidence nationale
- Vice-présidence exécutive nationale
- Vice-présidence nationale aux droits de la personne
- Vice-présidence nationale à la santé et à la sécurité au travail
- Première vice-présidence exécutive nationale suppléante
- Deuxième vice-présidence exécutive nationale suppléante
- Vice-présidence nationale adjointe aux droits de la personne
- Vice-présidences régionales
- Vice-présidences régionales adjointes
- Représentant·es régionaux·ales aux droits de la personne
- Représentant·es régionaux·ales suppléant·es aux droits de la personne
- Délégué·es et suppléant·es au Congrès de l'AFPC

Tout membre en règle peut se porter candidat·e à l'un ou l'autre de ces postes, qu'il ou elle assiste ou non au Congrès. Le formulaire de mise en candidature est disponible sur le site Web du SEN :

[https://fr.unesen.ca/documents\\_and\\_tools/info\\_books\\_forms/forms/nom\\_form\\_f.pdf](https://fr.unesen.ca/documents_and_tools/info_books_forms/forms/nom_form_f.pdf)

Seules les personnes dûment accréditées à titre de délégué·es au Congrès triennal 2026 du SEN sont habilitées à proposer ou à appuyer une candidature. Le droit de vote est également réservé aux délégué·es accrédité·es présent·es au Congrès.

Les membres souhaitant se présenter à un poste national et participer au débat des

candidat·es doivent soumettre un formulaire de mise en candidature dûment rempli à l'attention d'Ateau Zola au plus tard à **10 h (HAE) le mercredi 26 août 2026**.

Courriel : [ateau.zola@une-sen.org](mailto:ateau.zola@une-sen.org)

Objet du courriel : Candidature à un poste élu du SEN

Les candidatures aux postes nationaux peuvent également être présentées à partir du plancher du Congrès. Toutefois, seules les personnes dont le formulaire de mise en candidature aura été reçu avant la date limite indiquée ci-dessus seront admissibles à participer au débat des candidat·es.

Les candidatures aux postes nationaux peuvent être présentées à partir du plancher du Congrès, tandis que les candidatures aux postes régionaux peuvent être présentées lors des caucus régionaux concernés.

Les personnes candidates doivent avoir une connaissance claire et complète de la politique FIN 10 du SEN, qui présente notamment les limites relatives aux dépenses de campagne ainsi que les considérations éthiques applicables. Toutes les personnes candidates doivent se conformer aux politiques du SEN et aux exigences en matière de rapports financiers, même lorsqu'aucune dépense n'a été engagée.

En toute solidarité,



Alexandre Silas

Vice-président exécutif national de l'AFPC

Fiduciaire, Syndicat des employées et employés nationaux

Pièce jointe

c. c. : Dominic Lavoie, administrateur du SEN